

26

ACCIDENTOLOGIE DANS LES STATIONS D'EPURATION


Résultats de recherche d'accidents sur www.aria.developpement-durable.gouv.fr


La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :


BARPI – DREAL RHONE ALPES 69509 CEDEX 03 / Mel : srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr


Liste de(s) critère(s) de la recherche


-

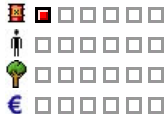
 **N°45356 - 10/06/2014 - FRANCE - 60 - FROISSY**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Vers 14h15, un camion-citerne vide mais non dégazé ayant transporté de l'oxygène liquide se met en portefeuille sur l'A16 (sens Paris - Boulogne) après avoir percuté le terre-plein central. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 300 m pour les usagers et 150 m pour les pompiers. Les gendarmes ferment l'autoroute dans les deux sens aux péages d'Hardivillers et de Beauvais et mettent en place une déviation via la RD1001. Le réservoir est dégazé pour baisser la pression résiduelle sous 1 Bar. Une société privée évacue le camion. Vers 18 h, d'importants bouchons sont constatés autour de Froissy. Les agents de la société d'autoroute nettoient les voies avant la réouverture de la circulation après 5h20 d'interruption.

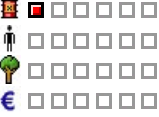
 **N°44735 - 29/12/2013 - FRANCE - 59 - DENAIN**
C24.52 - Fonderie d'acier
 Alerté par un sifflement, les gardiens d'une entreprise voisine constatent vers 18 h une fuite sur une citerne de 35 m³ d'oxygène liquide à l'extérieur des bâtiments d'une fonderie ; un nuage blanc stagne au sol. Les pompiers établissent un périmètre de sécurité de 100 m et déploient une lance queue de paon pour disperser le nuage. Un technicien du fournisseur de gaz colmate la fuite vers 19 h. La police s'est rendue sur les lieux.


 **N°44706 - 16/12/2013 - FRANCE - 45 - BAZOCHES-LES-GALLERANDES**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Un attelage routier transportant 26 m³ (30 t) d'oxygène liquide et un camion de matières non dangereuses se percutent frontalement avant de se coucher sur la D97 à 6h50. Les deux cabines s'enflamment et les 2 chauffeurs sont tués. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 100 m, un tapis de mousse pour éviter l'inflammation en cas de fuite et évacuent 27 employés de 2 entreprises proches. L'un d'eux se blesse légèrement en évacuant. Une ligne de distribution électrique à proximité est déconnectée préventivement. Un groupe électrogène est installé pour alimenter les 40 personnes privées de courant. Les pompiers éteignent le feu à 9h30 et consultent un organisme public spécialisé dans les situations d'urgence pour connaître les mesures à prendre pendant le relevage de la citerne. Celle-ci est d'abord dépotée pour moitié (jusqu'à obtention de l'équilibre des pressions) dans une citerne de même capacité, puis relevée avant dépotage des 15 t restantes. L'intervention s'achève à 1h30. Le maire et le sous-préfet se sont rendus sur place. Un témoin déclare dans la presse avoir vu l'attelage d'oxygène zigzaguer avant la collision.

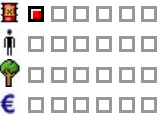
 **N°43536 - 10/03/2013 - FRANCE - 47 - AGEN**
G47.73 - Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
 Dans l'arrière-cour d'une pharmacie, une fuite gazeuse se produit vers 8 h sur l'une des vannes d'un réservoir de 600 l d'oxygène liquide (O2) sous 4 bar de pression. Les secours établissent un périmètre de sécurité, installent une lance en protection, forcent un portail métallique pour pénétrer dans la cour, puis tentent sans y parvenir de colmater la fuite avec un bouchon de glace. Le propriétaire des lieux est contacté et prend en charge la surveillance de l'installation. Le périmètre de sécurité est levé vers 10h30. Un technicien spécialisé intervient ultérieurement pour stopper la fuite.

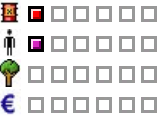
 **N°42768 - 14/09/2012 - FRANCE - 11 - MONTREDON-DES-CORBIERES**
G46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
 Un feu se déclare vers 11h30 sur un stockage extérieur de 6 000 m² d'une usine de palettes en bois. Des rafales de vent jusqu'à 100 km/h attisent les flammes et une épaisse fumée noire est émise. Les employés évacuent le site. Les pompiers protègent une blanchisserie, ainsi qu'une cuve de 20 000 l d'oxygène liquide (O2) d'une usine voisine et évacuent des bouteilles de gaz stockées sur le site. L'incendie est éteint vers 16h20 après utilisation de 20 000 l d'eau. Un pompier est victime d'un malaise durant l'intervention. L'atelier de 300 m², des pré-fabriqués, 2 poids lourds, 1 remorque et 300 m³ de palettes sont détruits ; 6 employés sont en chômage technique. L'exploitant évalue la perte du stock à 30 000 euros. Une voiture et 2 camions d'une entreprise voisine ont également été endommagés. Selon la presse, le sinistre serait d'origine accidentelle.

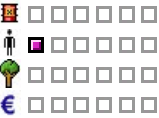
 **N°41879 - 12/03/2012 - FRANCE - 61 - MONNAI**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Un camion-citerne transportant 20 t d'oxygène liquide (O2 à 2 bar et - 180 °C) se renverse à 15h45 au PK 214 sur l'accotement de l'A28 dans le sens Le Mans / Rouen. Le chauffeur est indemne. Un périmètre de sécurité de 500 m est mis en place, la circulation est coupée et déviée dans les 2 sens en raison du risque d'explosion. Les pompiers repèrent, vers 18 h, une fuite (2 l/min) sur l'une des vannes de la citerne. La préfecture fait appel à un technicien d'une société spécialisée dans les gaz liquéfiés, dans le cadre du protocole Transaid. Une citerne routière du transporteur arrive sur site vers 2h30 pour dépoter le réservoir. L'apparition d'une fuite sur l'évapocondenseur entraîne le gel immédiat d'un pneu qui menace d'éclater. La manœuvre est interrompue alors que seulement 3 t de produit ont été transférées. Une canne de refoulement est alors mise en place. Le produit est dispersé dans l'atmosphère à l'aide de 2 ventilateurs anti-déflagrants. Ce processus étant très lent (la vidange complète demandant 3 jours), la citerne est relevée vers 14h15 le lendemain de l'accident, placée sur un porte-char et acheminée sous escorte de gendarmerie vers le site voisin d'une société spécialisée dans le conditionnement de matières dangereuses. Elle y est dépotée selon la procédure normale. La circulation est rétablie à 20h30 après 28 h d'interruption.

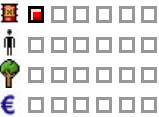
 **N°41614 - 24/01/2012 - FRANCE - 05 - L'ARGENTIERE-LA-BESSEE**
C24.52 - Fonderie d'acier
 Dans une fonderie en redressement judiciaire, un feu se déclare vers 12h30 sur un poste d'oxycoupage acétylène / oxygène liquide. L'incendie se propage à la robinetterie de la bouteille d'acétylène lors de travaux de découpe. Les pompiers proches du site interviennent rapidement, éteignent les flammes, puis immergent la bouteille dans un bac de 1 500 l d'eau situé sur un terrain isolé de la commune ; une entreprise spécialisée la récupère 48 h plus tard.

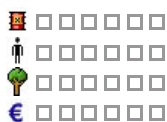
 **N°40144 - 12/04/2011 - FRANCE - 13 - TRETS**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Vers 15h, un camion-citerne contenant 16 m³ d'oxygène liquide (O₂) se renverse sur la RD 12 dans une zone rurale en voulant éviter un autre poids lourd venant en sens inverse. La citerne présente plusieurs fuites. Les secours interrompent la circulation dans les 2 sens et établissent un périmètre de sécurité de 300 m. Les occupants d'une habitation à 200 m, absents lors de l'accident, sont relogés pour la nuit. Ne parvenant pas à stopper toutes les fuites à l'aide de bouchons de glace, les secours font appel à la société propriétaire de la cargaison qui recommande le dégazage sur place de la citerne trop endommagée pour pouvoir être dépotée. L'opération dure toute la nuit. Le véhicule est ensuite relevé et évacué. L'intervention prend fin le lendemain à 17h30.

 **N°39222 - 03/11/2010 - FRANCE - 06 - SAINT-LAURENT-DU-VAR**
N77.29 - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques
 Un feu se déclare vers 17 h dans une société de location de matériel médical de 200 m² sur 2 niveaux ; les vitres du bâtiment explosent et un panache de fumée noire est visible à plusieurs kilomètres. Les secours établissent un périmètre de sécurité et évacuent les 8 employés, ainsi que ceux des entreprises voisines et plusieurs riverains. La partie entrepôt contenant du matériel médical et de très nombreuses bouteilles d'oxygène de 3 m³ et 1 m³ est menacée ainsi qu'une cuve d'oxygène liquide de 5 000 l à l'extérieur et accolée au bâtiment. Les pompiers protègent à l'aide de rideaux d'eau les bouteilles d'oxygène et la cuve, ainsi que la station-service proche également menacée. Une personne incommodée par les fumées et un autre victime d'un malaise sont conduites à l'hôpital ; 5 habitants sont relogés pour la nuit. La police coupe la circulation sur les voies menant à l'entreprise. Les pompiers maîtrisent l'incendie avec 6 lances dont l'une sur échelle, le feu est circonscrit à 18h50 ; ils poursuivent l'extinction et déblaient les lieux toute la nuit, jusqu'à 7 h. Une ronde est effectuée à 8 h. Un élu s'est rendu sur place. Le rez-de-chaussée est détruit. D'après la presse, le feu aurait pris au 1er étage, déserté depuis des mois.

 **N°38216 - 10/05/2010 - FRANCE - 42 - SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Un camion fourgon circulant sur la RD 105 en direction de Périgueux se couche vers 11h30 sur le bas côté droit de la route dans un virage. Une fuite gazeuse (fumée blanche) se produit sur la citerne cryogénique transportée par le véhicule et contenant 650 l d'oxygène liquide. Les pompiers d'une CMIC sont mobilisés pour maîtriser la fuite ; la cuve est dépotée avant déplacement du véhicule accidenté. Le conducteur du poids lourd blessé au coude est conduit à l'hôpital. La circulation routière a été déviée dans les 2 sens jusqu'à 14h30. La route humide pourrait être à l'origine de la perte de contrôle du camion

 **N°37137 - 02/10/2009 - FRANCE - 62 - SAINT-HILAIRE-COTTES**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Un camion-citerne transportant 20,6 t d'oxygène liquide à usage médical quitte la route vers 7h30 et continue sa course contre le rail de sécurité de l'autoroute A26. Les secours transportent le conducteur légèrement blessé à l'hôpital. Aucune fuite n'est constatée sur la citerne qui ne s'est pas renversée. Les agents de l'autoroute réduisent la circulation sur une voie. Le camion est relevé vers 14 h puis déplacé sur la route D90 où il est dépoté jusqu'à 18 h. Pris d'un malaise, le conducteur a cherché à rejoindre l'aire de repos située à 2 km mais ne pouvant s'y rendre assez rapidement il s'est serré sur la droite ; l'ensemble routier s'est alors échoué sur le rail de sécurité et est tombé dans le caniveau.

 **N°36940 - 12/05/2009 - FRANCE - 76 - ESCLAVELLES**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Le conducteur d'un poids-lourd de 3,5 t chargé de 3 cuves de 240 l d'oxygène liquide perd le contrôle du véhicule vers 12h20 et le camion se couche dans le fossé sur la route D 114. Une fuite est constatée sur l'une des cuves. Les secours établissent un périmètre de sécurité. Sans qu'elles soient déterminantes dans la survenue de l'accident, des traces de stupéfiants auraient été découvertes lors du dépistage sanguin du conducteur.



N°35881 - 06/02/2009 - FRANCE - 73 - LA ROCHETTE

C17.12 - Fabrication de papier et de carton

Des dalles de bétons supportant un réservoir de 68 t d'oxygène liquide (O2) et les 4 évaporateurs de l'unité d'aération des boues s'affaissent dans la station d'épuration des eaux d'une papeterie. Notant la forte inclinaison de l'un des évaporateurs, le sous-traitant chargé du suivi de l'installation concernée décide de neutraliser l'équipement et d'alimenter provisoirement l'usine en oxygène par camion. Durant la semaine, l'O2 est consommé pour vider le réservoir. L'exploitant met en place un périmètre de sécurité et informe son personnel du calendrier d'intervention tout en diffusant des consignes particulières pour éviter tout choc violent au sol (godet des chargeuses...). Le sous-traitant rassemble le matériel roulant utile pour l'approvisionnement en secours de la station et le dégivrage des évaporateurs, puis l'alimentation en O2 de la station d'épuration est stoppée le 16/02 pour mettre en place le piquage nécessaire au raccordement du camion ; le périmètre de sécurité est élargi durant l'intervention correspondante. Dans le même temps, le débit des effluents à traiter est limité. L'installation est dégivrée pour dégager la dalle. Celle-ci a été construite en 2 temps : une partie en 1993 lors de la mise en oeuvre d'un traitement anaérobie des effluents et la seconde partie en 2001. Selon l'exploitant, des infiltrations d'eau sont à l'origine de l'incident ; le gel et la glace formée provoquant ensuite le soulèvement des 2 dalles. En ce qui concerne le choix de leur lieu d'implantation, l'exploitant précise n'avoir jamais rencontré ce type de problème depuis la construction initiale il y a plus de 10 ans... En liaison avec le sous-traitant en charge de l'installation d'oxygène liquide, un cabinet spécialisé réalise une étude de génie civil préalablement à la construction d'une nouvelle dalle support. Lors d'une visite des lieux quelques jours plus tard, l'inspection des IC fera observer à l'exploitant l'absence de protection de la citerne mobile d'O2 provisoirement mise en place.



N°35372 - 21/10/2008 - FRANCE - 58 - TRACY-SUR-LOIRE

H49.41 - Transports routiers de fret

Vers 8h30, une fuite d'oxygène liquide (O2) est détectée au niveau de la vanne d'arrêt d'un camion-citerne de 19 000 l sur l'aire d'autoroute "les vignobles". Les gendarmes mettent en place un périmètre de sécurité et ferment l'accès à l'aire de repos pendant l'intervention. Les pompiers installent 2 lances à débit variable par sécurité. Le conducteur dégage la citerne pour réduire la pression interne et un technicien de la société produisant l'oxygène liquide ferme la vanne ; ils dépotent la citerne vers 12 h. L'incident résulterait d'une fissure sur un cordon de soudure de l'enveloppe extérieure. Le vide étant cassé, l'enceinte s'est réchauffée et de l'oxygène gazeux s'est évacué par les soupapes.



N°33797 - 04/11/2007 - FRANCE - 84 - LE THOR

G47.74 - Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé

Un feu vers 5 h dans une caravane se propage à un dépôt de 150 m² abritant du matériel médical (bouteilles d'oxygène, fauteuils roulants...) à proximité. Les pompiers rencontrent des difficultés pour éteindre le feu en raison du risque d'explosion de bouteilles d'oxygène (9 bouteilles médicales B5 à B15, 6 Bouteilles industrielles B20, 5 réservoirs d'oxygène liquide (OL) patient) et de l'affaiblissement sous la chaleur de la structure métallique du bâtiment. Un réservoir OL de 3 000 l hors du bâtiment protégé par des murs n'est pas atteint. Les secours maîtrisent le feu vers 8 h et les travaux de déblaiement commencent peu après. La gendarmerie effectue une enquête pour déterminer l'origine du sinistre ; un feu allumé par les occupants de la caravane pour se réchauffer aurait embrasé le véhicule et un tas de palettes avant de se propager au bâtiment.



N°33158 - 28/06/2007 - FRANCE - 88 - RAMBERVILLERS

H49.41 - Transports routiers de fret

Une fuite d'oxygène liquide (O2) se produit vers 9h50 sur la citerne (cryogénique, sous vide d'air) d'un ensemble routier garé sur une aire de repos en rase campagne. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 100 m et réalisent un colmatage de fortune avant l'arrivée de techniciens spécialisés. Ces derniers maîtrisent la fuite vers 10h40 ; 1 m³ d'O2 liquide se serait répandu sur le sol.



N°32784 - 16/02/2007 - FRANCE - 75 - PARIS

H49.41 - Transports routiers de fret

A la suite d'un accident de la circulation, l'incendie d'un fourgon transportant 2 cuves de 200 l et 3 autres de 41 l d'oxygène liquide provoque la fermeture du boulevard périphérique extérieur, dans les 2 sens pendant plus de 7 h, à hauteur de la porte d'Ivry . Les secours mettent en place un périmètre de sécurité. Les pompiers refroidissent les cuves avec 2 petites lances. Les bouteilles de 41 l sont refroidies et ils procèdent à la destruction des 2 grandes cuves au moyen de charges pyrotechniques creuses. Le service municipal de propreté nettoie ensuite la chaussée. Le conducteur du véhicule est légèrement blessé. On a compté jusqu'à 82 km de bouchons.



N°31310 - 12/01/2006 - FRANCE - 45 - LA BUSSIERE

H49.41 - Transports routiers de fret

Un camion militaire transportant 15 m³ d'oxygène liquide se renverse sur l'autoroute A77 occasionnant une fuite importante de gaz. La citerne est éventrée, une fuite d'O2 identifiée au niveau d'un évent et 400 l de gazole se répandent sur la chaussée. Face au risque d'explosion, un périmètre de sécurité est mis en place et la circulation interdite pendant 11 h par arrêté préfectoral. Deux tuyaux branchés sur la citerne permettent d'augmenter le débit de dégazage, ce avant de relever le camion. La pression résiduelle d'O2 passe de 2,5 bar à 1,4 bar. Le dégazage complet ne peut être obtenu avant le relevage du véhicule. Les rails de sécurité sont découpés à l'aide d'une scie circulaire alors que des bâches sont tendues pour protéger la citerne des étincelles. L'ensemble routier est relevé et le dégazage terminé. A 02h20, la circulation est rétablie sur l'A77. Le conducteur est légèrement blessé.



N°31183 - 19/12/2005 - FRANCE - 33 - SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

H49.41 - Transports routiers de fret

Un camion-citerne d'oxygène liquide (O2) se renverse sur l'autoroute A10 dans le sens Paris-Bordeaux lors d'un accident impliquant également une fourgonnette. L'autoroute est fermée à la circulation à la suite d'une fuite d'O2. Sur 8 personnes impliquées dans l'accident, 4 sont hospitalisées. Les pompiers déversent un tapis de mousse sur le carburant. Une entreprise dépose la citerne, le camion est évacué et la circulation est rétablie.



N°31943 - 25/06/2005 - FRANCE - 63 - BEAUMONT

Q86.10 - Activités hospitalières

Dans une clinique, une fuite d'oxygène liquide se produit vers 15 h sur un réservoir de 3 000 l (3,41 t). Ce nouveau réservoir a été installé 48 h plus tôt pour remplacer une capacité de 1 200 l (1,36 t) ; il doit être mis en service le lendemain seulement et est donc en attente de raccordement au réseau. Le 24/06, un clapet aurait cédé dans la capacité à la suite de la forte chaleur et d'un remplissage trop important du réservoir : les soupapes de sécurité se sont ouvertes libérant de l'oxygène. La fumée blanche qui s'échappe alerte le voisinage, ainsi que le personnel de la clinique qui avertit les pompiers. L'alarme de la capacité se déclenche et alerte le PC de télésurveillance de l'entreprise sous-traitante gérant les gaz médicaux. En attendant l'arrivée du technicien sous-traitant, les pompiers délimitent un périmètre de sécurité et interdisent l'utilisation de tout point chaud. En s'échappant, l'oxygène liquide a gelé la soupape, les secours restent sur place jusqu'au réchauffement de celle-ci et quittent le site à 21 h. L'exploitant modifie des procédures ; en cas de changement de réservoir, le remplacement et le branchement des nouveaux équipements se feront ainsi dans la même journée.



N°28413 - 25/10/2004 - FRANCE - 57 - FEY

H49.41 - Transports routiers de fret

Un camion-citerne vide, ayant transporté de l'oxygène liquide réfrigéré, percute les glissières de sécurité sur l'autoroute A31 dans le sens Dijon-Luxembourg. Les pompiers se rendent sur les lieux, la voie de droite est neutralisée.



N°28159 - 02/10/2004 - FRANCE - 38 - TULLINS

C33.20 - Installation de machines et d'équipements industriels

Une canalisation fuit sur une cuve d'oxygène liquide de 1 365 l (p = 5 bar) dans une chaudronnerie. Les pompiers maîtrisent l'incident en fermant une vanne sur le réservoir.



N°27937 - 08/06/2004 - FRANCE - 67 - STRASBOURG

C20.11 - Fabrication de gaz industriels

Une canalisation d'oxygène gazeux (O2) se rompt vers 4 h dans une unité de production d'oxygène liquide implantée en zone portuaire. Cette tuyauterie qui est souterraine sur l'essentiel de son trajet, traverse le Rhin pour alimenter une aciérie allemande. La pression dans la canalisation voisine de 30 bars est dans la plage de pression d'exploitation lors des faits. Le POI de l'établissement est déclenché. Les dommages observés ultérieurement sont relativement importants : 4,6 t d'O2 (vidange de la canalisation) sont rejetées en 13 min, des galets et des graviers projetés sur un secteur de 40 m de long et 20 m de large s'incrustent dans les installations et les bâtiments voisins. Une importante corrosion externe de la canalisation, à son entrée dans le sol, serait à l'origine de la rupture. Selon différentes expertises, cette corrosion serait due à un décollement du revêtement étanche de protection à la suite d'un défaut de pose. Des analyses réalisées par l'exploitant montrent également la présence d'ions chlorure sur l'acier au voisinage du point de rupture (sel de déneigement ?). Enfin, la protection cathodique était en service lors des faits, mais l'hypothèse de perturbations électriques liées à des dommages causés par la foudre sur cette protection ont aussi été envisagée peu après l'accident. Le redémarrage des installations est subordonné à la réparation de la canalisation, ainsi qu'au recensement et à la vérification de l'intégrité et du bon fonctionnement des équipements de contrôle et de sécurité des installations susceptibles d'avoir été atteints par les projections de matériaux. Plusieurs mesures sont prises pour diminuer la probabilité de renouvellement d'un tel accident : réparation du revêtement, création d'un puits de 1 m de profondeur autour de la canalisation, dans la partie verticale du début de sa section enterrée, modification du plan de maintenance pour inclure une inspection annuelle du revêtement, mesure des courants vagabonds autour de l'interface de la canalisation avec le terrain, amélioration du système de détection d'oxygène excessif dans l'air... Par ailleurs, toutes les entrées ou sorties de canalisation de l'usine dans le sol qui sont dégagées et examinées, feront l'objet de contrôles périodiques.



N°26664 - 05/03/2004 - FRANCE - 03 - SAINT-YORRE

C23.19 - Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique

Dans une usine fabriquant des isolateur en verre, une petite fuite d'oxygène liquide (O2) a lieu sur un cigare de 3 000 l plein à 80 %. Un périmètre de sécurité est instauré. Un bouchon cryogénique permet de réduire la fuite. L'intervention d'un technicien du fournisseur de l'équipement met fin à l'alerte. Les contrôles d'explosimétrie effectués sont négatifs.

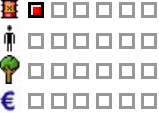
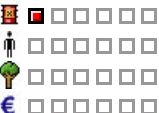
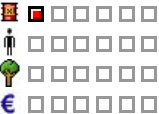


N°23770 - 22/12/2002 - FRANCE - 80 - AMIENS

YYY.YY - Activité indéterminée

Un incendie se déclare sur une camionnette et une habitation et conduit à 2 explosions de bouteilles d'oxygène liquide. Huit pompiers, 2 policiers et 1 personne extérieure sont blessés (brûlures ou atteintes auditives). Les pompiers éteignent l'incendie avec 1 grosse lance et 1 petite lance.

-  **N°23184 - 02/10/2002 - FRANCE - 84 - MONDRAGON**
H49.50 - Transports par conduites
 Une canalisation d'oxygène est accidentellement sectionnée par un engin opérant dans un canal d'irrigation en vue d'en modifier le gabarit. L'opérateur sort indemne de l'accident. Un périmètre de sécurité est mis en place. L'inertage de la canalisation à l'azote permet de rétablir la situation avant les travaux de remise en état. L'expertise de la canalisation est effectuée. Il semblerait que le délai de réparation soit de l'ordre de plusieurs jours (5-7 jours). Cette avarie a pour première conséquence de priver totalement l'usine sidérurgique voisine d'oxygène, un produit indispensable à son activité. L'exploitant et ses fournisseurs prennent l'option d'installer provisoirement, sur le site même, deux stockages d'oxygène liquide ainsi qu'un système de pompage-vaporisation autonome qui devrait permettre de sauvegarder tout ou partie de l'activité. Le début des opérations de pompage est prévu le lendemain après-midi. Les caractéristiques techniques principales du dispositif sont : 2 stockages d'oxygène liquide basse pression de 16 m³ unitaires, 1 groupe de pompage-vaporisation à 25 bar et 1 chaufferie mobile à eau chaude. Ces unités mobiles seront suivies par du personnel du fournisseur détaché 24 h / 24 sur le site et ce, pour la durée de l'opération.
-  **N°21238 - 25/09/2001 - FRANCE - 42 - SAINT-CHAMOND**
C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
 Dans une entreprise d'emboutissage, une entreprise extérieure réalise des travaux de réparation d'un mur d'un bâtiment proche d'un stockage de 6 m³ d'oxygène liquide rempli à 60 %. Une nacelle auto-élevatrice en déplacement heurte l'évaporateur associé au réservoir et provoque la rupture d'une tuyauterie. L'oxygène liquide fuit sous pression (10 bar) et se répand également dans la cuvette de rétention. Un impressionnant nuage blanc se forme et l'évaporation totale du liquide s'effectue pendant 30 minutes après l'arrêt de la fuite. Le périmètre de sécurité installé rapidement au début de l'accident qui a duré 1 h, a conduit à l'évacuation de 300 personnes de l'établissement et des entreprises voisines. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant la vérification et le renforcement des procédures d'intervention pour travaux dans son établissement.
-  **N°20619 - 30/06/2001 - FRANCE - 71 - CHAMFORGEUIL**
C24.5 - Fonderie
 Un incendie se déclare dans une fonderie de 1 000 m². 40 pompiers interviennent pendant 1 heure pour éteindre le feu et protéger des cuves contenant de l'oxygène liquide. Durant l'incendie, plusieurs bouteilles de gaz (13 kg) explosent.
-  **N°19751 - 29/01/2001 - FRANCE - 57 - THIONVILLE**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Une fuite d'oxygène liquide se produit sur la citerne d'un camion. Les pompiers mettent en place un périmètre de sécurité. Une surpression serait à l'origine de cette fuite qui a été maîtrisée par le chauffeur.
-  **N°18202 - 07/07/2000 - FRANCE - 08 - OMONT**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Un camion transportant 2 cuves de 250 l d'oxygène liquide se couche sur le côté. On détecte une fuite sur une des bonbonnes. Les pompiers interviennent.
-  **N°18026 - 20/06/2000 - FRANCE - 22 - DOLO**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Un accident de la circulation implique un camion transportant 600 l d'oxygène liquide. Une fuite de 200 l est maîtrisée par les secours. Le transporteur dépose la citerne.
-  **N°16361 - 15/09/1999 - FRANCE - 27 - PITRES**
C24.5 - Fonderie
 Une explosion suivie d'un incendie se déclare sur un camion-citerne transportant 18 000 l d'oxygène liquide à l'arrêt sur un quai de déchargement pendant la phase d'approvisionnement. Les 430 membres du personnel sont évacués pendant les opérations d'extinction qui mobilisent 4 casernes. La circulation aux alentours est limitée temporairement.
-  **N°14783 - 26/01/1999 - FRANCE - 51 - CHALONS-EN-CHAMPAGNE**
Q86.10 - Activités hospitalières
 Une importante fuite d'oxygène liquide (O₂) se produit dans un centre hospitalier lors du remplissage d'une citerne de 12 000 l. Détaché de l'évaporateur, un glaçon a sectionné dans sa chute la vanne de purge du réservoir. Une CMIC met en place un périmètre de sécurité, 2 bâtiments (80 personnes) sont évacués durant l'intervention. Un technicien colmate la fuite, vidange en partie le réservoir et remplace la vanne. Des protections seront installées sur les canalisations, vannes et organes de sécurité placés entre le réservoir et l'évaporateur. La glace qui s'accumule sur l'évaporateur sera régulièrement purgée.
-  **N°5475 - 13/06/1994 - FRANCE - 09 - LE VERNET**
H49.41 - Transports routiers de fret
 Un accident se produit entre une voiture et un poids-lourd transportant de l'oxygène liquide. Une fuite se produit sur une bonbonne de 600 l. Une société privée procède au dégazage et au relevage du véhicule. Deux personnes blessées sont hospitalisées.

- 
N°3906 - 01/06/1992 - FRANCE - 93 - LA COURNEUVE
C20.11 - Fabrication de gaz industriels
 A la suite d'une fausse manoeuvre sur un chariot-élévateur, une fuite se produit lors du remplissage d'un réservoir mobile d'oxygène liquide (O2). Les pompiers confinent le nuage à l'aide d'un rideau d'eau.
- 
N°2626 - 05/11/1991 - FRANCE - 93 - BAGNOLET
H49.41 - Transports routiers de fret
 Une fuite d'oxygène liquide se produit sur un camion-citerne. La fuite est colmatée par les pompiers. Aucune conséquence n'est constatée sur l'environnement.
- 
N°5926 - 26/06/1985 - FRANCE - 59 - GRANDE-SYNTHE
C20.11 - Fabrication de gaz industriels
 Lors de la mise en froid d'un réservoir cryogénique d'oxygène liquide (O2), le gel bloque les soupapes provoquant une surpression dans l'enveloppe interne qui se rompt. L'O2 liquide s'échappe massivement dans l'espace inter-paroi. Sa vaporisation rapide s'accompagne d'une surpression de l'enveloppe externe qui se rompt également. L'O2 se déverse alors dans la cuvette de rétention sans conséquence sur le reste des installations ni à l'extérieur du site.